

ENTREPRENEURS ET CADRES D'ORIGINE ALGÉRIENNE

DEUX STRATÉGIES D'INTÉGRATION

Emmanuelle Santelli

Dans le cadre d'une recherche sur les trajectoires sociales, résidentielles et professionnelles de familles d'origine algérienne résidant en France, nous nous sommes interrogés sur la manière dont les jeunes de la seconde génération avaient trouvé un emploi. L'enquête a porté sur des familles dans lesquelles le père était venu dans les années quarante-cinquante pour occuper généralement un emploi d'ouvrier et où les enfants, entrés sur le marché du travail à la fin des années soixante-dix, avaient connu une promotion sociale importante. Deux groupes, très différents par les comportements individuels et familiaux, ont été analysés : les cadres, salariés d'entreprises grandes et moyennes, ayant auparavant réussi à l'école jusqu'à l'université, et les entrepreneurs ayant décidé de créer leur propre emploi, ou s'y étant résignés. Certes la situation de l'emploi était alors bien meilleure, mais les difficultés ne manquaient pas pour ceux qui voulaient sortir de la condition assignée aux immigrés. L'analyse avec le recul du temps des stratégies mises en œuvre pour y parvenir permet de mettre en valeur la diversité des profils au sein d'un groupe regardé de l'extérieur comme homogène et de dégager les principaux ressorts de la réussite.

Relativisant aujourd'hui les analyses inscrites dans la continuité des travaux de l'École de Chicago¹, qui ont décrit les parcours d'insertion dans la ville de façon linéaire, nous sommes nombreux à observer au sein de la ville les multiples mobilités qui s'effectuent entre les territoires sociaux qui, selon les espaces/temps, contribuent aux constructions identitaires². A l'instar de M. Gribaudi³, qui ne dénie pas pour autant les héritages des sociologues de l'École de Chicago, mon projet était d'interroger les mobilités dans l'espace social de groupes d'individus afin de comprendre comment s'élaborent leurs trajectoires. M. Gribaudi définit ainsi sa démarche : « Au portrait stéréotypé de ces milieux, vus comme un ensemble homogène et défini de façon rigide par les barrières de classe, se substitue donc celui d'un terrain vague sur lequel la ville et la campagne se rencontrent, et sur lequel mûrissent et se confrontent les identités, et se jouent différentes stratégies sociales. » (p. 23.)

Cette remarque tend à souligner une nouvelle étape de l'analyse urbaine qui prend plus la mesure de l'hétérogénéité des espaces sociaux, d'un espace à l'autre mais aussi



au sein d'un même espace. Ainsi, on reconnaît de cette manière que toutes les familles immigrées en arrivant en France n'ont pas connu les mêmes itinéraires résidentiels, malgré l'apparente similitude du parcours migratoire, et

1. Cf. Y. Grafmeyer et I. Joseph, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1984.

2. Je pense notamment aux travaux d'A. Tarrus et tout particulièrement *Anthropologie du mouvement*, Caen, Paradigme, 1989.

3. *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, Paris, Éditions de l'École des Hautes études en sciences sociales, 1987.

que celles qui ont vécu dans les quartiers de logements sociaux n'en ont pas forcément les mêmes expériences.

L'insertion dans la ville à travers le changement de logement

Les travaux de l'École de Chicago furent parmi les premiers à décrire et à analyser les itinéraires qui ont conduits les migrants des zones les plus insalubres et périphériques aux quartiers centraux. Les localisations résidentielles successives sont ainsi appréhendées comme le reflet des modes d'insertion dans la cité⁴. Le point commun des migrants est alors, d'une part, leur implantation initiale dans les quartiers les plus marginaux (au sens de «à la marge») et, d'autre part, leur arrivée dans la ville pour rechercher un emploi. L'accès à l'emploi pour les immigrants, tout du moins à un nouveau type d'emploi, salarié et

plus rémunérateur⁵, constitue donc un élément capital pour appréhender la localisation des familles dans l'espace urbain⁶.

Aux bidonvilles et baraquements installés à proximité des zones industrielles succédèrent les quartiers de logements sociaux dans lesquels les familles s'installèrent à partir des années 1960-1970. D'autres familles ont eu en revanche accès à un logement dégradé du centre-ville ou

4. Cf. M. Gribaudi, *Itinéraires ouvriers...*, op. cit., au sujet des migrants piémontais lors de leur immigration à Turin au début du siècle qui, progressivement, selon un cycle d'intégration urbaine, vont traverser les différents quartiers de la ville.

5. En comparaison du travail agricole notamment.

6. Cf. notamment l'article de P. Videlier, «Des voies de la migration. Italiens et Algériens dans l'espace lyonnais», *Le monde alpin et rhodanien*, n° 3/4, 1989, qui évoque le cas de la région lyonnaise sur laquelle j'ai également travaillé. Dans la région lyonnaise, les grandes entreprises industrielles (RVI, Rhône-Poulenc, etc.) se situent essentiellement dans la périphérie sud-est, de Vaulx-en-Velin à Feyzin.

TABLE DE MOBILITÉ PROFESSIONNELLE DES ENQUÊTÉS

PCS au moment de l'enquête		PCS lors du premier emploi							TOTAL
		ACC	CPIS	PI	EMPL.	OUVR	AUTRE	NR	
ACC (37)	Artisans	0	0	1	0	6	1	1	9
	Commerçants	2	4	2	3	12	1	0	24
	Chefs d'entreprise	0	0	1	1	2	0	0	4
CPIS (31)	Professions libérales	0	6	1	1	0	0	0	8
	Cadres de la fonction publique	0	0	3	1	0	0	0	4
	Professeurs, prof. scientifiques	0	4	3	0	0	0	0	7
	Professions de l'info., des arts et spectacles	0	0	1	0	0	0	0	1
PI (32)	Cadres administratifs, commerciaux d'entreprise	1	0	1	0	0	0	0	2
	Ingénieurs et cadres d'entreprise	0	4	2	1	1	0	1	9
	Instituteurs et assimilés	0	0	1	0	1	0	0	2
	Prof. intermédiaires santé et travail social	0	0	6	0	4	0	0	10
	Prof. inter. administratives. de la fonction publique.	0	0	1	0	0	0	1	2
	Professions intermédiaires. adm. et com. des entreprises	1	1	5	4	2	0	0	13
NR	Techniciens	0	0	2	2	0	0	0	4
	Contremaîtres, agents de maîtrise	0	0	0	0	1	0	0	1
	NR	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL		4	19	30	13	29	2	3	100

Le premier emploi de l'enquêté figure en colonne, tandis que celui occupé au moment de l'enquête apparaît en ligne. Le tableau se lit de la manière suivante : parmi les 9 enquêtés artisans au moment de l'enquête, 1 était classé parmi les PI au cours de son premier emploi, 6 parmi les ouvriers.

un garni avant d'être relogées dans un logement social, suite aux procédures de gentrification des centre-villes durant les années 1970-1980. Certaines familles ont aussi refusé cette délocalisation et ont recherché, à travers le locatif privé, un nouveau logement en centre-ville.

Dans mon enquête, sur 100 individus, plus des deux-tiers déclarent que leurs parents ont occupé, à un moment ou un autre de leur parcours résidentiel, un logement social. Or, au moment de l'enquête, ce n'est plus qu'un tiers des parents qui résident dans ce type de logement. Ainsi ils sont principalement soit devenus propriétaires de leur logement en France (cela concerne 44 parents sur 100), soit locataires dans le locatif privé, ce qui témoigne, dans les deux cas, d'une volonté de quitter le quartier de logement social. Selon la période à laquelle ce changement s'est produit, les incidences seront différentes sur la famille. Mais il faut également noter que le type de logement occupé lors de l'arrivée de la famille et celui occupé durant les premières années ont une importance capitale. Quelques familles ont en effet eu la possibilité d'occuper un logement dans une cité ouvrière habitée très majoritairement par des Français, ou dans un village rural, ou un appartement en centre-ville, ou encore dans une maison louée par l'employeur ou par un organisme social en dehors de la banlieue. Si ces logements restaient majoritairement très modestes et le confort très rudimentaire, il est intéressant de constater que ces « exceptions » résidentielles sont généralement connotées très positivement par les interviewés. Plus que le logement en lui-même, n'est-ce pas avant tout la localisation et ce qu'elle a provoqué en termes d'environnement social qui est implicitement valorisé à travers ces habitations ?

Ces itinéraires, parce qu'ils sont tout autant un déplacement dans l'espace physique que dans l'espace social, ont de fortes incidences au sein de la structure familiale. A travers les cheminements dans l'espace urbain, il est possible de constater que les pratiques familiales, les processus de socialisation et les modes de sociabilité s'élaborent de manière distincte. Il y a d'une part la forme même des parcours résidentiels qui intervient (à travers le quartier habité, le type de logement, les relations de voisinage, l'accession à la propriété, etc.) et d'autre part les implications que provoquent ces implantations résidentielles. En effet, un grand nombre de pratiques, d'aspirations ou de représentations peuvent découler de ces expériences résidentielles qui influent sur les relations au sein de la famille, de la communauté d'origine et de la société française en général.

Les entrepreneurs

A la lecture du tableau, on remarque que les individus qualifiés d'entrepreneurs au moment de l'enquête, occupaient, avant de disposer d'un travail indépendant, un emploi salarié. Sur 37 Artisans, Commerçants ou Chefs d'entreprise (ACC), seuls 4 avaient déjà ce statut lors de leur premier emploi. Le changement d'emploi a eu lieu le plus souvent après un licenciement économique ou pour compenser l'absence de perspective de promotion. La

reconversion professionnelle, suite au licenciement économique, marque indéniablement l'importance du contexte économique de ces dernières années. En effet, la « crise du marché de l'emploi » a contribué au développement de la création d'entreprise par l'intermédiaire des aides publiques visant à l'encourager. Ceci est tout particulièrement vérifié pour les anciens ouvriers devenus commerçants suite à un licenciement économique (12 sur 24 individus concernés). En revanche, pour les 8 individus qui occupaient un emploi de cadre avant l'emploi actuel, cela atteste la préférence pour une activité indépendante ; que les individus résumant par l'expression suivante : « être son propre patron ». Ces derniers occupent d'ailleurs généralement un emploi qui les rapproche des cadres, notamment au niveau du cursus scolaire et du type d'activité⁷. Ce sont ceux que l'on pourrait appeler les entrepreneurs-cadres. Les autres, les plus nombreux, ont généralement un niveau scolaire faible, dont le niveau de qualification de l'emploi occupé précédemment rend compte (ouvriers et employés).

Le développement des commerces s'est effectué pour une partie de ces entrepreneurs suite à leur expérience de forains. En effet, parallèlement à leur emploi d'ouvrier, certains ont également été marchands forains. Cette expérience a servi lors de leur reconversion professionnelle. Elle a ainsi constitué une étape pendant laquelle était expérimenté un ensemble de savoir-faire et de réseaux. D'autres ont également occupé cet emploi en tant que salariés durant leur jeunesse.

Un capital social et scolaire faible

Concernant le parcours scolaire, il faut noter que ces individus ont connu le plus souvent des difficultés scolaires. Plusieurs raisons à cela : une arrivée en France tardive qui a accru un « retard » scolaire du fait notamment de la non-connaissance de la langue française, une position d'aîné de la fratrie qui a eu en charge d'aider au plus vite le père par sa mise au travail et/ou des parents qui avaient pour objectif premier le retour en Algérie et qui, de ce fait, n'ont pas souhaité « investir » en France, etc. Le non-investissement dans la scolarisation des enfants avait pour corollaire la préférence pour les revenus monétaires immédiats que procurerait l'entrée dans la vie active des aînés, en tant qu'ouvriers, le plus souvent dans la même entreprise que leur père. Ce constat permet d'en souligner un autre de première importance : le rang dans la fratrie est un élément déterminant de la construction des tra-

7. C'est l'exemple d'un ingénieur en informatique qui décide de créer une société de conseil en informatique suite aux difficultés qu'il rencontre pour occuper un poste en adéquation avec sa qualification. Aujourd'hui cet homme est répertorié, selon l'INSEE, parmi les indépendants divers prestataires de services dans la rubrique Commerçants.

8. Cet élément sera également important lorsqu'on abordera les héritages familiaux.

jectoires professionnelles. Ces hommes entrepreneurs sont le plus souvent des aînés de fratrie⁸.

L'investissement familial à plus ou moins long terme, à travers les enfants, est révélateur de deux attitudes distinctes au sein des familles algériennes étudiées, alors qu'elles sont généralement présentées comme relativement homogènes quant à leurs motivations à émigrer, leurs modes de vie, etc. L'exemple de la scolarisation témoigne en effet des fortes disparités qui sont significatives des mobilisations et des ressources dont disposent ces familles au cours de l'immigration mais aussi avant l'immigration⁹.

La distinction entre les familles des cadres et des entrepreneurs est notamment significative de la différence de répartition et, plus fondamentalement, de la nature des capitaux dont chaque famille dispose. Cela implique donc de s'intéresser aux positions sociales de ces familles en Algérie, à la scolarisation des parents, le cas échéant l'ont-ils été en langue française, aux raisons de leur émigration, etc.¹⁰ De nombreuses distinctions opposent donc les familles de cadres et d'entrepreneurs. Elles permettent de comprendre d'une part les investissements familiaux (en direction de leurs enfants mais également dans leur parcours résidentiel par exemple) et d'autre part la contribution des familles aux destins professionnels des individus enquêtés.

Les familles des entrepreneurs disposeraient globalement d'un statut moins « privilégié » : elles auraient notamment été moins scolarisées, moins souvent en langue française, moins souvent détentrices d'un statut de notabilité... que les familles des cadres. Les familles des individus entrepreneurs se caractérisent aussi globalement par une plus grande distance à l'égard de la société française. Ceci est perceptible tant dans le contexte de la société algérienne coloniale qu'au sein de la société française. En Algérie, ces familles n'avaient généralement pas de liens réalistes avec la France (familles le plus souvent non francophones, non urbaines, etc.), à la différence d'une majorité de familles de cadres. En France, ces familles ont aussi plus généralement habité à proximité de nombreuses personnes de leur communauté, elles ont alors moins souvent l'occasion d'entretenir des liens privilégiés avec des individus français et/ou de bénéficier d'opportunités les conduisant à promouvoir certaines formes de relations sociales, etc.

Le chômage : élément incitateur à la création d'entreprise

La mobilité professionnelle engagée à travers le développement d'une activité indépendante, qui peut parfois plus s'apparenter à une mobilité horizontale que verticale, constitue néanmoins un réel changement de statut professionnel. C'est un substitut à une situation professionnelle devenue précaire ou insatisfaisante. Si quelques-uns des enquêtés ont déclaré avoir démissionné de leur emploi précédent pour créer leur activité, la plupart ont procédé à cette création suite à une période de chômage.

De nombreuses études ont mis l'accent sur le taux de chômage plus élevé des immigrés en général et de cer-

tains jeunes d'origine étrangère en particulier. L'enquête Mobilité géographique et insertion sociale coordonnée par M. Tribalat de l'INED souligne en effet les fortes distinctions selon le pays d'origine, l'âge et le sexe¹¹. Les enfants de l'immigration algérienne sont les plus durement touchés par ce phénomène et ce d'autant plus qu'ils sont peu ou pas diplômés.

Dans mon enquête, près d'un tiers des interviewés déclarent avoir vécu une période de chômage supérieure à un an. Mais ce résultat se répartit très inégalement entre les cadres et les entrepreneurs : seuls 17 % des cadres semblent concernés contre 59 % des entrepreneurs. Les entrepreneurs ont donc connu globalement des parcours plus chaotiques, ce qui est à relier à leur plus faible niveau d'études. Le niveau d'études est en effet un élément déterminant qui a largement été démontré dans tout un ensemble de travaux. Ainsi, comme dans la population d'origine française, le diplôme tend à jouer un rôle positif en protégeant du chômage. Les parcours des professions libérales et des plus diplômés des enquêtés (tels que les ingénieurs) sont à ce titre exemplaires. Il faut également noter que le chômage touche différemment les individus selon leur âge : les plus jeunes enquêtés ont plus souvent été confrontés à la perte d'emploi et aux statuts précaires que les plus âgés, excepté pour les entrepreneurs-ouvriers qui, y compris parmi les plus âgés, ont connu le chômage suite au déclin du secteur industriel.

La discrimination dans les pratiques professionnelles est également un des critères qui souligne le statut plus précaire des individus d'origine algérienne, notamment au moment de l'embauche. Les travaux actuels de M. Tribalat et de M. Tripier et F. Vourc'h¹² en témoignent.

9. Comme l'a fait remarquer A. Sayad, le premier, les immigrés sont avant tout des émigrés. Interroger les parcours sociaux dans le pays d'émigration est une condition pour comprendre les parcours qui se déroulent par la suite en terre d'immigration. Cf. A. Sayad, *Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, Boeck-Wesmael, 1991.

10. Ces divers éléments ont été analysés en détail tout au long de la deuxième et de la quatrième partie de mon doctorat. Cf. E. Santelli, *Des cheminements sociaux...*, op. cit.

11. Cf. M. Tribalat, *Faire France*, Paris, La Découverte, 1995, et *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, avec la participation de P. Simon et B. Riandey, Paris, La Découverte/INED, 1996. Des résultats de cette enquête ont également été présentés au colloque *Réussite scolaire et universitaire, égalité des chances et discrimination à l'embauche des jeunes issus de l'immigration*, Paris VII, 13-14 mars 1996, dans le cadre de la communication de A. Parant et J. Gaymu, « L'accès au premier emploi des jeunes issus de l'immigration ». Au sujet des jeunes d'origine algérienne nés en France, âgés de 20 à 29 ans, ils sont les plus nombreux parmi les jeunes d'origine étrangère à être au chômage : de l'ordre de 40 % pour les hommes et de 36 % pour les femmes. A diplômés équivalents, ces derniers sont également plus souvent chômeurs. A l'inverse cette enquête souligne que les jeunes d'origine algérienne qui sont parvenus à intégrer le monde du travail connaissent une situation socioprofessionnelle plus favorable que leurs homologues d'origine espagnole ou portugaise.

12. Cf. M. Tribalat, *Faire France*, op. cit. et *De l'immigration à l'assimilation...* op. cit. et la communication de M. Tripier et F. Vourc'h au colloque *Réussite scolaire et universitaire, égalité des chances et discrimination à l'embauche des jeunes issus de l'immigration*, Paris VII, 13-14 mars 1996, « Les discriminations à l'embauche ».

Au cours de mon enquête, les entrepreneurs paraissent là encore plus touchés que les cadres. En effet, les emplois subalternes qu'ils occupaient et la faible progression professionnelle sont, d'après eux, la marque d'une pratique discriminatoire qu'ils ont tenté de surmonter notamment en créant leur propre activité professionnelle. La recherche d'un emploi indépendant paraît être une stratégie compensatrice pour atteindre la promotion sociale espérée.

Il paraît en effet légitime de s'interroger sur les causes du déplacement massif vers les activités indépendantes qui est également remarqué par les auteurs des travaux précédents. D'une part il y a les raisons objectives qui incitent, faute d'emplois salariés, à créer son activité en bénéficiant d'aides publiques. D'autre part, les faibles perspectives de promotion, les attitudes discriminantes, les propos racistes ou encore la volonté de prouver ce dont on est capable, pourraient conduire ces individus à tenter de développer leur propre activité professionnelle.

« On n'a pas le choix, donc on se dit « il faut créer son propre emploi », ça c'est la première des choses qu'on regarde quand on est au chômage, on réfléchit un petit peu, de par sa nationalité, on se dit « on va chercher, on va chercher », et puis bon on sait qu'on est refoulé au faciès même si on ne nous le dit pas. [...] Je suis resté une fois une année au chômage, j'en ai énormément souffert, tous les matins, et tout ça à cause de ma nationalité. [...] J'ai fait les démarches [pour en changer] parce que j'avais dans l'idée de rentrer dans la fonction publique. »

Il reste à noter, concernant la discrimination à laquelle les hommes sont plus durement confrontés que les femmes, que la plus forte stigmatisation à l'encontre des hommes proviendrait d'une part de l'image des banlieues (assimilée dans l'imaginaire collectif à jeune/immigré/délinquant) et d'autre part des représentations élaborées durant la période coloniale¹³.

Une forte mobilisation de la famille dans l'entreprise

Nous avons vu précédemment que les familles des entrepreneurs ont été peu présentes durant la scolarité de leurs enfants. En revanche, ces familles sont plus disposées à se mobiliser pour promouvoir l'activité économique. Cette mobilisation familiale se réalise de différentes manières. Tout d'abord le projet de devenir indépendant paraît faire suite à un projet que le père n'a pas pu avoir les moyens de développer. Le manque de revenus monétaires et de maîtrise des différents événements concomitants à l'immigration ont empêché les pères, en une seule génération, de réaliser ce passage¹⁴. Ainsi le fils aîné reprend, à son nom, le projet de promotion sociale du père qui s'exprimait à travers la volonté d'être indépendant¹⁵.

Deuxièmement, on observe la mobilisation des différents membres de la famille et tout particulièrement celle des frères et sœurs qui, dans de nombreux cas, vont être associés, plus ou moins directement, à cette entreprise.



Styliste à Marseille.

Ce constat conduit à formuler une autre observation : la prédominance des liens fraternels sur le lien conjugal. Si l'épouse est dans quelques rares cas associée à l'entreprise, dans la majorité des cas, les liens du sang priment sur les liens d'alliance¹⁶. Le rôle de l'économie domestique est ici prépondérant. En effet que ce soit au démarrage de l'activité (travaux d'aménagement par exemple), pour des aides occasionnelles ou comme employés (déclarés ou non), l'aide des frères et sœurs est importante et

13. J. Streiff-Fenart fait également référence aux effets discriminants de cette représentation au sujet des hommes maghrébins dans le cadre des unions mixtes, *Les couples franco-maghrébins en France*, L'Harmattan Paris, 1989.

14. J.-P. Laurens, dans l'article « La migration : une chance contre l'échec scolaire ? », *Hommes et migrations*, n° 1185, mars, 1995, fait le même constat pour expliquer le transfert des projets de promotion sociale des pères aux enfants dans le chapitre intitulé « Réussir sa migration par procuration ».

15. Souhait qui fut exprimé à de multiples reprises à travers la formule : « devenir son propre patron », par opposition au père qui est resté le plus souvent salarié d'un patron.

16. L'entreprise n'est donc généralement pas une histoire de couple à l'inverse de ce qui se produit dans de nombreux commerces français. J'ai rencontré d'ailleurs quelques cas où les belles-filles ont été tenues à l'écart de l'entreprise familiale pendant plusieurs années, avant de les associer progressivement, une fois la confiance établie.

fréquente. Elle présente l'avantage d'être flexible et de fournir un travail à des frères et sœurs au chômage ou travaillant partiellement. Quelques-uns sont également associés juridiquement à l'entreprise.

La mobilisation en faveur de l'entreprise peut être analysée comme un indice des formes d'héritage qui ont été transmis à ces entrepreneurs ; même si, il ne faudrait pas l'oublier, le contexte économique a indéniablement joué un rôle dans la prise de décision. L'analyse des « héritages » professionnels, qui souligne le rôle des transmissions familiales, apporte un éclairage supplémentaire. En effet, ces individus sont aussi porteurs des aspirations de leur père qui n'a pu réaliser la promotion à laquelle il aspirait en émigrant. Ils devenaient dès lors des « héritiers » : soit ils ont pu hériter d'un (ou plusieurs) commerce(s) de leur père (ce cas est très rare), soit ils ont hérité de savoir-faire car le père et/ou le grand-père ont été commerçants en France ou en Algérie. L'aspiration à devenir indépendant est ici très forte et elle renvoie très concrètement à la volonté de reconquérir un statut perdu (plus ou moins temporairement) dans l'immigration.

« Moi je suis dans le commerce parce que c'est le seul moyen pour progresser parce que quand on est ouvrier il n'y a pas de progression possible. Et puis mon père aussi était dans le commerce là-bas en Algérie. »

Enfin, il se peut aussi (et ce cas est le plus fréquent) que la motivation du père ait été reportée sur son fils aîné : l'accès à l'activité indépendante permet d'obtenir ce que le père, lui, n'a pas pu concrétiser.

« Moi ce que j'avais en tête, tout simplement j'ai vu mon père qui en a bavé pas mal de ne pas travailler à son compte, et puis bon je voulais me monter à mon compte, je voulais avoir quelque chose à moi [...]. Bien sûr qu'il aurait voulu faire quelque chose, mais bon nous on a continué et puis voilà ! »

La recherche d'indépendance renvoie au désir de promotion sociale qui est aussi la réalisation du projet paternel et la reconquête d'un statut perdu dans l'immigration¹⁷. A travers cette mobilité professionnelle est révélé le parcours accompli dans la société française par ces individus ainsi que le projet de promotion sociale qui est concomitant au projet d'immigration et qui permet de dévoiler les différentes formes de mobilisations et de ressources familiales.

Des sociabilités familiales et communautaires

L'importance des liens familiaux apparaît lorsqu'il est demandé aux individus de citer les personnes qu'ils qualifient comme étant leurs proches. 61 % des entrepreneurs et 52 % des cadres déclarent que leurs parents font partie de leurs proches, tandis que la moitié des enquêtés cite la totalité de leurs frères et sœurs parmi leurs proches. La fratrie fait donc partie des espaces privilégiés des relations de sociabilité. Ce constat a d'autant plus d'import-

tance que les liens fraternels apparaissent encore plus nettement dans le cas des entrepreneurs¹⁸. Ils privilégient donc ces liens familiaux qui apparaissent dans le cadre de l'activité professionnelle.

De plus, la forte présence des membres de la famille semble se doubler d'une plus grande homogénéité culturelle au niveau des relations amicales. En effet, alors que dans mon enquête 69,5 % des entrepreneurs ont des proches essentiellement maghrébins (famille et amis confondus), cela ne concerne que 30,3 % des cadres¹⁹. Le réseau relationnel des entrepreneurs se caractérise donc par une plus grande homogénéité culturelle tant au niveau des relations familiales qu'amicales. Ces individus, plus fortement orientés vers leur communauté d'origine, ont donc des liens affinitaires qui reposent massivement sur l'appartenance à une même communauté ; familiale ou culturelle.

Dans leur cas, l'accès à l'emploi se déroule avant tout par l'intermédiaire des « liens forts », pour reprendre l'expression de M. S. Granovetter. Que ce soit dans leur activité économique actuelle ou lors de leur précédent emploi, les réseaux sollicités dans le cadre professionnel (recherche d'emploi, réseaux commerciaux, etc.) reposent principalement sur les liens familiaux et communautaires. De nombreux entrepreneurs ont par exemple été ouvriers, par le passé, dans la même entreprise que leur père. Le père ou le frère, aîné le plus souvent, ont alors servi d'intermédiaire pour favoriser l'embauche pour un emploi « permanent » ou dans le cadre d'un travail saisonnier.

Un fort enracinement résidentiel

A la lumière de ces descriptions, la situation professionnelle des entrepreneurs est révélatrice d'un mode d'organisation familial et social. Premièrement, en termes de localisation résidentielle, s'il existe globalement une relative proximité entre les différents membres de la famille²⁰, celle-ci est accrue dans le cas des entrepreneurs. D'une part, cette proximité résidentielle permet un échange de services intenses. D'autre part, la

17. Près de 80 % des grands-pères paternels occupaient une profession indépendante, dont 55 % étaient exploitants agricoles-proprétaires de leurs terres. La majorité des pères travaillaient ainsi avec leur père avant l'immigration, d'autres furent employés, certains à des postes qualifiés (enseignants, employés qualifiés de l'administration française), d'autres encore étaient commerçants.

18. Ces derniers sont 11 % dans mon enquête à déclarer que leurs proches se limitent aux membres de leur fratrie (contre 3,4 % des cadres), 19,4 % à ne citer aucun membre de leur fratrie (contre 25,9 % des cadres) et 86,1 % à considérer que leurs frères et sœurs sont au moins une des composantes du cercle de leurs proches (contre 75,8 % des cadres).

19. Parmi les 37 entrepreneurs interviewés, 22 ne citent aucun ami français, alors que cela ne concerne que 25 cadres sur 63. Ces derniers, qui ont plus souvent des amis français, en ont aussi en plus grand nombre : 116 amis français ont au total été cités par les cadres, contre 19 pour les entrepreneurs.

20. Cet élément a été analysé au cours de mes précédents travaux, notamment dans le DEA de sociologie, *Les nouveaux propriétaires : mobilisations, mobilités résidentielles et parcours migratoires des familles algériennes*, Lyon II, 1993.

localisation témoigne de « l'enracinement » dans un quartier où a vécu la famille, ou à proximité de celui-ci, qui est préféré à d'autres choix résidentiels qui éloigneraient de ces réseaux relationnels, plus généralement de ces repères sociaux. Par ailleurs, lorsque l'individu entrepreneur reste locataire d'un logement social dans le quartier de résidence de ses parents ou à proximité, cette situation résidentielle peut résulter d'une stratégie visant à promouvoir d'autres formes d'investissements. Privilégier une location dans le secteur public permet notamment de disposer de capacités financières accrues qui seront destinées à de nouveaux projets (extension, création de nouvelles activités, investissements en Algérie, etc.). Ce constat est d'autant plus valable que les entrepreneurs sont jeunes.

Les entrepreneurs cherchent généralement à demeurer à l'intérieur, ou à proximité, du quartier dans lequel réside leur famille et les amis avec lesquels ils entretiennent des liens depuis leur enfance. Ces ressources relationnelles reposent sur la proximité familiale et communautaire. De manière générale, les relations entretenues avec des individus de la même origine sont aussi étroitement imbriquées à leur activité professionnelle. Leurs clients, leurs réseaux commerciaux (fournisseurs, aides ponctuelles, prêts...) font le plus souvent partie de leur environnement immédiat. Ainsi, il y a un lien indissociable entre leur activité professionnelle et leur insertion dans une communauté. Leur trajectoire professionnelle leur donne l'occasion de maintenir des liens avec la communauté d'origine dans laquelle ils savent pouvoir puiser diverses ressources et formes de reconnaissance. Leurs cheminement professionnels prennent donc aussi sens et forme dans le cadre de leur milieu d'origine (familial et/ou amical et communautaire); ce qui ne signifie pas non plus que leurs activités soient entièrement destinées à leur communauté d'origine – à la différence notamment des premiers immigrés qui ont ouvert des commerces.

Ainsi, la force des relations familiales, et dans une moindre mesure communautaires, qui s'exprime dans les pratiques professionnelles, résidentielles et relationnelles, crée un ensemble de facteurs favorables à la formation des trajectoires professionnelles de ces entrepreneurs.

Ainsi le lien entre espace résidentiel/famille et communauté d'origine/activité professionnelle est très fort. L'implantation de l'activité économique dans le quartier de résidence, ou à proximité de celui-ci, souligne cette interaction qui est amplifiée lorsque des membres de la famille y résident également et/ou des relations amicales entretenues de longue date. C'est le cas d'un des hommes rencontrés qui a ouvert un commerce dans le quartier où il a grandi avec sa famille et dans lequel aujourd'hui il réside ainsi qu'une partie de ses frères (leurs parents ayant accédé à la propriété dans une commune limitrophe). La majorité des frères et la sœur sont associés à l'activité de production et de vente selon un système de roulement entre eux, dans la mesure où le commerce est ouvert plus de douze heures par jour toute la semaine. Les belles-

sœurs interviennent également occasionnellement²¹. Il faut préciser que le commerce a également été acheté grâce à un système de « cotisations » des membres de la famille restreinte et que quelques autres personnes, de la famille élargie ou de la même origine, ont prêté de l'argent, en plus du prêt traditionnel contracté auprès d'une banque. Aujourd'hui la mère « gère » ce bien familial, au sens où elle tient les cordons de la bourse familiale et le fils aîné, qui est à la tête de l'entreprise, souhaiterait aujourd'hui que son père puisse « trôner » derrière la caisse, pendant qu'il tenterait, avec un autre de ses frères, d'ouvrir un deuxième commerce.

Le commerce actuel est fréquenté par l'ensemble des habitants du quartier mais les personnes qui stationnent de longs moments dans la partie aménagée à cet effet sont des amis d'enfance qui ont en commun d'être de la même origine. Et les réseaux commerciaux, notamment pour l'approvisionnement, reposent également sur des liens communautaires alors que les produits vendus sont pour l'essentiel typiquement français.

Dans un autre cas, le fils aîné travaille dans le garage de la maison parentale, qui a été achetée dans les années quatre-vingt-dix, pour confectionner un produit qu'il vend par la suite sur les marchés. Plusieurs membres de la famille sont là encore associés pour la production et la vente. Les maisons achetées par des familles d'origine maghrébine représentent près de la moitié du lotissement, y compris les parents du précédent entrepreneur.

Ces multiples liens entre l'activité économique, l'organisation domestique et l'espace résidentiel tendent à souligner d'une part le rôle de la famille qui se mobilise lors du passage à l'activité indépendante et d'autre part la faible mixité culturelle et sociale des réseaux relationnels. En effet, leurs parcours se caractérisent par une forte insertion dans le milieu communautaire et familial. Cela est notamment significatif de l'itinéraire résidentiel de la famille qui, plus fréquemment que celle des cadres, a vécu dans les quartiers où la proportion de familles immigrées était forte et les liens étroits entre les familles.

Les cadres

Sur les 32 individus qui occupent un emploi répertorié dans la rubrique Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures (CPIS) au moment de l'enquête, 19 avaient cette position professionnelle lors de leur premier emploi : cela concerne essentiellement les professions libérales, les professeurs et professions scientifiques et les ingénieurs. En outre 11 individus occupaient un emploi répertorié parmi les Professions Intermédiaires (PI) lors de leur premier emploi. La mobilité intra-générationnelle est importante pour ces individus : elle est le

21. Pour faire du ménage par exemple. On retrouve, au sujet de la répartition des tâches, la distinction soulevée précédemment entre les liens d'alliance et les liens du sang qui sont privilégiés au détriment des premiers.

résultat de promotions liées le plus souvent aux diplômes acquis en cours d'emploi.

Sur les 32 individus qui occupent un emploi classé profession intermédiaire, 15 avaient déjà cette position professionnelle lors de leur premier emploi. Cela concerne massivement les professions intermédiaires de la santé et du travail social et les professions administratives et commerciales d'entreprise. 14 autres étaient employés ou ouvriers lors de leur premier emploi. Cette forte mobilité professionnelle, alors qu'ils n'ont pas encore atteint la fin de leur vie active, constitue une indication sur les change-



Quartier de Bron-Parilly, près de Lyon, où habitent certains enquêtés.

ments qui s'opèrent au niveau professionnel mais aussi sur les contraintes vécues par un certain nombre d'individus.

Néanmoins les trajectoires professionnelles des cadres se distinguent globalement de celles des entrepreneurs par le fait que les premiers ont moins subi de difficultés sur le marché du travail. En effet, leur plus longue scolarisation leur a procuré des diplômes qui ont permis une plus grande adéquation entre leurs attentes professionnelles et l'offre d'emploi.

Une scolarité réussie

La plus grande réussite scolaire est étroitement liée à l'investissement des parents. En effet, la mobilisation parentale paraît tout particulièrement forte chez ces individus²². Que ce soit par une attention et un encouragement réguliers apportés tout au long de la scolarité ou par les différentes aides fournies (pour les devoirs, demande de dérogations pour changer d'établissement scolaire, cours privés, etc.), les parents mettent en œuvre une série de pratiques familiales visant à promouvoir une scolarité réussie, gage de promotion sociale. Ces parents, plus scolarisés en moyenne que les parents des entrepreneurs, sont soucieux d'encourager leurs enfants à obtenir des diplômes parce qu'ils ont eux-mêmes obtenu le certificat de fin d'études par exemple ou, au contraire, parce qu'ils n'ont pu être scolarisés ou pas suffisamment longtemps. Le sentiment de frustration et/ou d'injustice qu'ils ont éprouvé durant la période coloniale et ensuite en France

où ils furent cantonnés à des tâches subalternes, les conduit à se mobiliser fortement durant la scolarisation de leurs enfants, même si l'absence de connaissance du système scolaire et la confiance «aveugle» qu'ils accordent à l'école les ont empêchés d'agir parfois de la manière la plus appropriée. La compensation, à travers les enfants, d'aspirations non réalisées en termes de statut socio-professionnel, est un fait analysé par de nombreux sociologues²³ qui mettent l'accent sur les mobilisations familiales qui succèdent au sentiment de frustration.

«Après le premier gosse, le deuxième gosse, le troisième gosse, j'ai dit à ma femme : « Attention ! Là c'est le boulot, là c'est l'école ! » Elle était là et puis on se trouvait avoir le même caractère à peu près... alors on s'est mis tous les deux, un de chaque côté [pour encadrer les enfants] et puis... et puis on n'a pensé qu'à ça, l'école... et comme moi j'ai souffert au travail. »

Le père qui s'exprime ci-dessus, malgré une promotion au sein de l'entreprise dans laquelle il devint contremaître, a souffert toute sa vie de n'avoir pu être scolarisé, ce qui lui aurait procuré une plus grande reconnaissance. Émigrer en France constituait, pour lui, une manière de tenter d'accéder à un statut plus valorisé. Comme il n'a pu pleinement réaliser cet objectif, ses enfants se sont réapproprié ce projet parental à travers la quête d'un statut professionnel très valorisé²⁴.

Des liens préalables avec la France

Pour les cadres, la mobilisation des parents paraît inhérente à un ensemble de pratiques qui témoignent des liens préalables entretenus avec la France ou, pour le moins, d'une attente forte vis-à-vis de la France. Ainsi leur itinéraire apparaît comme le produit d'une histoire qui témoigne d'un cloisonnement plus grand entre leur insertion dans l'espace social français et le milieu communautaire. En d'autres termes, s'il est indéniable que les parents ont également entretenu le mythe du retour au pays, leurs enfants paraissent avoir bénéficié d'un ensemble de dispositions qui valorisaient une insertion rapide dans la société d'accueil. Ces pratiques familiales ont notamment mis l'accent sur une parfaite

22. Z. Zeroulou établit le même constat au sujet d'un groupe d'individus qui a suivi des études supérieures, par opposition à un deuxième groupe dont les membres n'ont pas obtenu de diplômes du cycle supérieur. « La réussite scolaire des enfants d'immigrés. L'apport d'une approche en termes de mobilisations », *Revue française de sociologie*, XXIX, 1988.

23. En sociologie de l'éducation, je pense notamment aux travaux de S. Beaud, *L'usine, l'école et le quartier. Itinéraires scolaires et avenir professionnel des enfants d'ouvriers de Sochaux-Montbéliard*, Doctorat de sociologie, EHESS, 1995 ; B. Lahire, *Tableaux de familles*, Gallimard-Le Seuil, Paris, 1995 ; J.-P. Laurens, *1 sur 500, la réussite scolaire en milieu populaire*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 1992.

24. Parmi ses 8 enfants, 4 ont des diplômes supérieurs au bac +4 : ils sont aujourd'hui comptable médecin, ingénieur et chercheur ; les autres n'ont pas achevé leur scolarité mais 3 sur 4 ont déjà obtenu un niveau supérieur au bac +3.

maîtrise de la langue française, le développement des amitiés avec des Français, etc.

« C'était très clair pour nous que nous étions dans un autre pays que le nôtre, qu'il fallait qu'on apprenne cette langue-là parce qu'on allait vivre un certain temps et qu'il fallait apprendre à communiquer avec les gens, nos parents mettaient l'accent là-dessus mais c'était aussi très clair qu'on avait une origine et qu'il fallait la connaître, qu'il fallait la garder. [...] Dans le quartier c'est vrai qu'on était ceux qui avions le plus d'amis français et qui pouvaient entrer [dans le logement familial] et chez qui on allait. [...] Moi par exemple, je faisais de la danse classique, mes frères faisaient aussi une activité, et on nous avait mis à la chorale pour mieux apprendre la langue française. »

Parallèlement aux liens entretenus avec la culture d'origine, les processus de socialisation familiale révèlent les liens très étroits que les parents avaient préalablement avec la société française ou qu'ils ont tenté d'établir en vue de promouvoir la réussite sociale de leurs enfants. Ces caractéristiques sont donc plus particulièrement vérifiées pour les cadres mais également pour les entrepreneurs-cadres dont les parcours, tant en termes de pratiques scolaires, que de parcours résidentiels et de mobilisations familiales, se rapprochent des premiers.

L'étude des transmissions intergénérationnelles permet de voir comment les héritages familiaux interviennent lors de la construction des parcours professionnels. Ainsi on constate que dans les familles des cadres, plus fréquemment que dans celles des entrepreneurs, les parents, voire les grands-parents, ont été scolarisés, ils étaient des citadins, des francophones, certains étant francisés, etc. Ces éléments vont donc peser d'un poids déterminant lors de leur arrivée en France et ils témoignent de la grande hétérogénéité au sein des familles immigrées. Ainsi les relations établies avec la France, à travers la société coloniale, par le biais de la scolarité, de la citoyenneté, des liens avec des Français d'Algérie (relations professionnelles, proximité de voisinage, etc.) constituent des ressources sur lesquelles s'appuient les familles lors de leur installation en France.

Ces dispositions vont par exemple être importantes lors du parcours résidentiel. En effet la maîtrise de la langue française a pu faciliter les contacts avec le voisinage. Grâce à elle, des mères ont ainsi pu développer des relations avec la société française (institutions, cultures et pratiques familiales, etc.) par l'intermédiaire de leurs voisines.

« Cette voisine, qui était une grande amie à ma mère, a servi de lien pour ma mère entre la société française et sa culture d'origine. Elle [l'amie] a aussi permis aux enfants d'être tout de suite dans le bain de la cellule française. Elle a eu un rôle d'émancipation pour la famille, même si ce n'était pas toujours bien vu, elle a par exemple incité ma mère à passer son permis de conduire. »

Ces familles ont généralement recherché à s'installer dans des quartiers hétérogènes socialement et culturellement. Elles ont ainsi privilégié la mixité à travers les logements qui se situaient en dehors des zones de banlieue, ou encore à travers l'accession à la propriété. La mixité résidentielle est aussi le signe d'une plus grande mixité dans le cadre de l'institution scolaire et plus généralement dans les différentes formes de sociabilité (voisinage, relations professionnelles, etc.). Ces enfants ont alors été plus enclins à s'insérer dans des réseaux de sociabilité français. Cette attitude a perduré au fil des années, elle a contribué à produire des univers de référence sensiblement différents entre les deux sous-populations.

« Mon père a bénéficié du 1 % patronal pour trouver un logement et il s'est toujours installé dans des endroits où il n'y avait que des gens [français et non exclusivement ouvriers] de Rhône-Poulenc [...] ils ont fait des propositions à mon père quand l'appartement est devenu trop petit, ils ont proposé Saint Fons, Vénissieux, mon père a refusé ! Il a dit : "Moi je veux un endroit où mes enfants ils vont être tranquilles" et on a obtenu Lyon. Mon père a dit à un moment : "Non non non, moi je n'accepte pas n'importe où, quitte à rester dans des conditions... précaires". »

Le repli sur la famille et l'ouverture sur les réseaux amicaux

Ces parents ont parallèlement privilégié le repli sur la famille au détriment des relations communautaires. La formule « s'enfermer pour s'en sortir »²⁵ prend ici tout son sens. Le plus grand repli sur la cellule familiale s'exprime au sujet des pratiques résidentielles et vise un plus grand investissement auprès des enfants afin de favoriser leurs parcours individuels. Deux attitudes s'opposent en effet à ce sujet : celle qui consiste à privilégier la proximité avec des familles de la même origine et celle qui cherche à s'en éloigner. Dans le premier cas, les familles continuent à vivre selon des valeurs qui se fondent sur la distinction forte entre les générations et entre les sexes et selon un système de valeurs qui reste emprunté à la société d'origine. Dans le cas contraire, les parents sont beaucoup plus tournés vers leurs enfants, privilégiant le dialogue entre chaque membre de la famille – au sein du couple, entre les parents et les enfants. Le regard, les discours et les pratiques sont alors moins portés sur l'extérieur. Les enfants peuvent être l'objet de plus grandes attentions, ce qui est perceptible notamment à travers les pratiques scolaires.

Fils. – Pendant les vacances scolaires avec la mairie il fallait qu'on bouge, il fallait qu'on sorte... C'est énorme, je n'ai jamais autant voyagé

Père. – Je travaille vite pour les gosses et ça ne m'intéresse pas de savoir ce qui se passe là-bas à l'extérieur,

25. Cf. J.-P. Terrail, *Destins ouvriers : la fin d'une classe ?*, Paris, PUF, 1990.

même pour le voisinage, ici ce n'est que les gosses : les gosses qu'est-ce qu'ils leur manque ? Où sont-ils ? [...] On n'avait pas beaucoup de contacts, je n'ai pas cherché à... Ce n'est pas de la méfiance, non, c'est que... C'est pas ça, c'est qu'on n'a pas le temps.

Fils. – Comme disait mon père, on était... eux [les voisins, les gens de la communauté] et nous, mes parents et leurs enfants, et on avait peu de relations en dehors de la famille.

Si les relations familiales constituent une part non négligeable des sociabilités des cadres, les relations amicales ont également une grande place²⁶, alors qu'elles sont très peu présentes chez les entrepreneurs. De plus, il faut remarquer qu'elles se caractérisent par une plus grande mixité culturelle qui est incontestablement le résultat de leurs parcours sociaux (scolaire et résidentiel en particulier). Les réseaux relationnels entretenus avec des personnes françaises sont donc bien plus fréquents et denses. Si les cadres n'en ont pas moins des relations très fortes avec des membres de leur famille et de leur communauté d'origine, la différence réside dans le fait que leur configuration relationnelle est plus vaste (famille, amis de la même origine et/ou français) et mixte (mixité sociale et/ou culturelle) qu'elle ne l'est généralement pour les entrepreneurs et tout particulièrement les entrepreneurs-ouvriers.

Les relations extra-familiales jouent également un grand rôle dans la vie professionnelle et notamment lors de la recherche d'emploi. A la différence des entrepreneurs qui pouvaient essentiellement compter sur les liens forts (membres de leur famille et de leur communauté d'origine), ces cadres ont recours à un réseau plus étendu et divers (amical, relationnel et professionnel principalement). Comme dans la population d'origine française, les individus les plus diplômés ont plus facilement recours à un réseau de « liens faibles ». Cette notion est entendue au sens de M. S. Granovetter qui développe la thèse apparemment paradoxale de « la force des liens faibles »²⁷. C. Marry reprend cette analyse au cours d'une contribution à l'ouvrage collectif coordonné par L. Coutrot et C. Dubar²⁸. Ces liens faibles, qui sont « ceux qui jettent des ponts entre les individus et qui permettent de faire circuler certaines informations », se révèlent donc plus efficaces lors de la recherche d'un « bon » emploi. Ils témoignent d'une insertion dans de multiples réseaux sociaux qui peuvent être sollicités tout au long du parcours socio-professionnel. Le plus fort engagement de ces individus dans les structures associatives est également un signe manifeste de la diversification des réseaux relationnels sur lesquels ces cadres savent pouvoir se reposer.

Des problèmes d'emploi moins nombreux

Cette insertion relationnelle, plus vaste et mixte culturellement et socialement, ainsi qu'une qualification accrue, peuvent expliquer les moindres difficultés d'em-

ploi au sein de cette sous-population²⁹. Il faut tout de même préciser que les situations difficiles ont également pu être minimisées ou occultées du fait de la construction de mon sujet qui met l'accent sur l'aspect positif de leur trajectoire, celle d'une « insertion professionnelle réussie ». De plus, quelques cadres ont déclaré avoir poursuivi leurs études, après une tentative infructueuse de recherche d'emploi, ce qui tend à minimiser leurs difficultés. En revanche, concernant la discrimination, de nombreux faits révèlent qu'ils y sont confrontés même si quelques individus tendent à en minimiser la portée. Ainsi, par exemple, il a été demandé à des individus de modifier leur nom en vue de le franciser ; une jeune femme, pré-nommée Zohra, est ainsi devenue Laura dans le cadre professionnel. De nombreux hommes ont également précisé qu'à diplômes équivalents ils leur fallait être plus compétents pour être recrutés, « se battre deux fois plus ».

L'obtention de la nationalité française constitue aussi plus souvent une stratégie, dans le cadre professionnel, pour les cadres que pour les entrepreneurs, soit que cela soit une obligation³⁰, soit que cela soit « préférable »³¹. Dans ce cas, les individus comprennent implicitement que l'obtention de la nationalité française favorisera leur ascension professionnelle. Ainsi les deux-tiers des enquêtés ont effectué une demande de changement de nationalité alors qu'ils étaient généralement engagés dans leur vie professionnelle. Ce choix a lieu le plus souvent après qu'un certain nombre de perspectives aient été envisagées, telles que l'éventuel retour familial

26. Au cours de mon enquête, les cadres sont par exemple 22,4 % à ne citer que des amis comme proches, contre 11,1 % des entrepreneurs, et 10,7 % à ne citer que des membres de leur famille comme proches, contre 30,5 % des entrepreneurs. Il faut préciser que les auteurs de l'enquête INED « Proches et parents », C. Bonvalet, D. Maison, H. Le Bras et L. Charles, *Population*, n° 1, 1993, p. 94, mettent l'accent sur le fait que le nombre d'amis proches varie selon la catégorie sociale plus que celui des parents proches : la notion de proche est donc socialement déterminée. En revanche l'importance des sociabilités amicales chez les cadres ne s'accompagne pas de la faiblesse des sociabilités familiales ; résultat qui est conforme à ce qui a été observé dans ma recherche.

27. L'auteur résume de la façon suivante les résultats de son enquête : « Ceux qui réussissent le mieux sont ceux qui utilisent des contacts professionnels plutôt que des liens familiaux ou d'amitié, plutôt des liens faibles que des liens forts et des chaînes relationnelles courtes. »

28. Cf. C. Marry, « Les jeunes et l'emploi : force et faiblesse des liens forts » in *Chemineurs professionnels et mobilités sociales*, La Documentation Française, Paris, 1992.

29. On peut rappeler que 17 % des cadres déclarent avoir vécu une période de chômage supérieure à un an contre 59 % des entrepreneurs.

30. Dans certaines professions, telles que les médecins, les individus doivent avoir la nationalité française pour ouvrir un cabinet ou lorsque les individus sont employés dans une entreprise publique, classée « secret défense » ou dans la fonction publique.

31. Même si M. Tripier et F. Yourc'h estiment qu'aujourd'hui le changement de nationalité n'est plus suffisant, ce qui est un fait nouveau qui vise tout particulièrement les jeunes d'origine maghrébine. Cf. la communication de M. Tripier et F. Yourc'h au colloque *Réussite scolaire et universitaire, égalité des chances et discrimination à l'embauche des jeunes issus de l'immigration*, Paris VII, 13-14 mars 1996, « Les discriminations à l'embauche ».

dans le pays d'origine, la poursuite des études supérieures en Algérie, etc.

« Je n'ai eu la nationalité française qu'à l'âge de 28-29 ans alors que je menais à l'époque des études qui préparaient aux concours de la fonction publique. [...] La démarche ne s'est pas faite à ce moment-là pour moi, parce que j'allais dire... J'avais un... Il fallait que les choses mûrissent quoi, il fallait que les choses arrivent à leur terme tout à fait. [...] Je veux dire qu'on fait le deuil de pas mal de choses, moi j'ai fait le deuil d'une certaine algérianité. [...] On sait qu'on ne retournera pas au pays. »

Une mobilité professionnelle en deux étapes

Enfin, il est indéniable que les diplômes acquis en cours de vie active favorisent la mobilité professionnelle observée auprès des cadres. Nous avons vu que la mobilité des entrepreneurs se déroule à l'occasion du passage à l'activité indépendante, tandis que pour les cadres elle a



Quartier de Bron-Parilly.

lieu lors du passage d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre, marqué le plus souvent par l'obtention d'un niveau de qualification supérieur. L'entrée sur le marché du travail constitue la première étape de l'ascension professionnelle de ce groupe social. Ensuite l'acquisition d'une formation supplémentaire délivre une qualification qui sera mobilisée pour le changement de statut professionnel, procurant un niveau accru de responsabilité, de revenus et de reconnaissance au sein de l'entreprise, en vue de franchir la deuxième étape de leur mobilité professionnelle³².

Ainsi, sur le total des 100 individus enquêtés, 43 ont entrepris au moins une formation en vue d'obtenir un diplôme supérieur à celui acquis à la fin de leur scolarité ; ces derniers étant tout particulièrement des cadres. Alors que ce phénomène est massif au sein de la population étudiée, le rôle de la formation continue paraît moindre au sein de la population française et tout particulièrement pour les diplômés les plus élevés³³.

La sur-représentation de ceux qui ont eu recours à une formation en cours d'emploi dans la population étudiée est donc manifeste d'un mode d'accès à l'emploi visant à

réaliser une promotion professionnelle. La reprise d'études en cours d'emploi permet de pallier ce qui paraît avoir été les obstacles rencontrés durant la scolarité : une « mauvaise » orientation, notamment vers les filières techniques, un manque d'information au sujet de l'orientation, des pratiques discriminatoires et/ou une situation matérielle et familiale difficile. La formation en cours d'emploi permet donc de réaliser des espoirs contrariés. Ces parcours reflètent aussi les traditions familiales qui ont le plus souvent valorisé la mobilité sociale même si la famille a elle-même contribué, à un moment donné, à entraver le parcours scolaire faute de moyens financiers ou suite à des difficultés spécifiques.

« Je suis allée passer un CAP comptabilité, mes parents n'avaient pas les moyens pour que je poursuive au collège, j'ai privilégié une filière courte. [...] Les raisons qui m'ont obligé à arrêter mes études ? C'est une question financière et puis j'étais l'aînée, c'est toutes ces conditions qui ne permettaient pas en fait à mes parents de financer l'éducation de huit enfants en même temps. »

Suite à son premier diplôme, cette personne a trouvé un emploi d'aide-comptable. Sa position d'aînée l'a en effet contrainte à interrompre ses études afin de pouvoir aider ses parents à subvenir aux besoins financiers de la famille. Ce n'est que par la suite qu'elle a repris des cours du soir jusqu'au moment où elle a obtenu le diplôme d'expert-comptable. Elle exerce aujourd'hui sa profession d'expert-comptable dans le cabinet qu'elle a ouvert et dans lequel elle a employé sa sœur.

Deux modes de gestion familiale

Un grand nombre d'individus ont donc bénéficié du soutien, voire des aides de leurs parents pour accomplir leur trajectoire professionnelle, quoique de manière distincte. Ainsi on note une distinction fondamentale entre les cadres et les entrepreneurs : pour les cadres, l'effort de la famille s'est concentré sur l'école, l'encouragement et le soutien pour l'obtention des diplômes permettant l'accès à ces professions. Pour les entrepreneurs, la famille est intervenue ultérieurement en apportant sa contribution lors du passage à l'activité entrepreneuriale. L'entreprise est alors dans une certaine mesure l'histoire de la famille. Ainsi, dans le cas des cadres, l'incidence de la famille a

32. Le nombre de diplômes obtenus par la formation en cours d'emploi est significatif parmi les enquêtés : au niveau des cycles supérieurs, 11 individus avaient un niveau bac +2 à la fin de leur scolarité, 7 autres l'ont obtenu en cours d'emploi, 14 possédaient un diplôme du second cycle et ils sont presque autant à en obtenir un au cours de leur vie active (soit 12), enfin ils étaient 16 à détenir un doctorat ou le CAPES à la fin de leur scolarité et ils sont 9 supplémentaires à avoir acquis un diplôme du troisième cycle durant leur vie active.

33. Les diplômes professionnels, type CAP, BEP, le baccalauréat et les diplômes professionnalisants du premier cycle constitueraient l'essentiel des diplômes acquis en cours d'emploi. Cf. *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, Rapport de la DEP, 1996, Ministère de l'Éducation nationale, p. 185.7

été prépondérante *avant* le parcours professionnel, tandis que pour les entrepreneurs, le rôle de la famille intervient *durant* le passage à l'activité indépendante.

Divers éléments sont amplement révélateurs de ces distinctions familiales : dans l'enquête, les cadres supérieurs (CPIS) sont par exemple 58 % à avoir au moins l'un de leurs parents scolarisés à l'école primaire (ou au-delà) contre 35 % des entrepreneurs. Les cadres ont également moins souvent un père ouvrier non qualifié que les entrepreneurs (26 % contre 51 % respectivement). Ainsi, si quasiment tous ces individus ont une même origine ouvrière, de nombreuses distinctions existent dans les parcours sociaux accomplis en France, et aussi en Algérie,³⁴ qui expliquent a posteriori les modes d'insertion professionnelle.

Y. Barel dans l'article « Modernité, code, territoire »³⁵, au sujet d'un thème fort différent, introduit une distinction entre la gestion de capital et la gestion de patrimoine. Il est possible de reprendre cette opposition au sujet des familles étudiées. En effet, la distinction entre un type de comportement « capitaliste » ou « patrimonial » sert à marquer la relation différente, parfois opposée, que les familles entretiennent avec le projet migratoire. Loin de constituer un groupe homogène, les immigrés se mobilisent de manière différente, tant au cours de l'élaboration du projet migratoire que durant l'installation dans le pays d'immigration, ce qui contribue à produire des trajectoires sociales fort distinctes.

Dans le cas des entrepreneurs, le comportement patrimonial vise à mobiliser les ressources de la famille et de la communauté (les ressources relationnelles, familiales, le capital économique...) en vue d'accroître les capitaux de l'individu et de sa famille (l'activité économique, le capital symbolique, les revenus, les biens en Algérie, etc.) en les plaçant sur différents objets. Pour les cadres, le comportement capitaliste de la famille a consisté à transmettre à leurs enfants de nombreux capitaux et aspirations en les plaçant dans la seule institution scolaire. L'investissement

a eu lieu précocement à partir des ressources dont disposait la famille (qu'elles découlent de la société algérienne ou qu'elles aient été acquises dans le pays d'immigration), tandis que pour les entrepreneurs, le soutien familial se poursuit tout le long de l'activité entrepreneuriale (capitaux financiers, main d'œuvre familiale, etc.).

Un modèle d'habitat unique ne saurait satisfaire des groupes sociaux aux pratiques si différentes. Les entrepreneurs préféreront le quartier populaire ancien, ou d'habitat social, qui permet la proximité de l'habitat et du travail, le regroupement progressif du groupe familial toujours susceptible de donner des coups de main, le voisinage de « pays » qui constituent une clientèle d'un commerce facile ; pour eux l'ethnicisation éventuelle du quartier ne pose pas problème, elle constitue plutôt une ressource. Les cadres au contraire recherchent le voisinage des Français, l'extension de leur réseau de relations au-delà du groupe national d'origine. La proximité de l'habitat et du travail ne les préoccupe pas, ils cherchent à habiter des zones résidentielles (maisons individuelles ou appartements) comme les autres salariés du même niveau de qualifications. La ville à laquelle les uns et les autres aspirent est une ville de faubourgs, fonctionnellement mixtes pour les uns, plutôt résidentiels pour les autres, une ville où l'emploi est à conquérir par la compétence pour les uns, par l'école pour les autres, toujours avec le soutien actif de la famille, toute la vie pour les uns, au départ pour les autres. Cette ville était presque au centre quand les pères sont arrivés ; elle a été repoussée vers la banlieue par la rénovation urbaine.

Emmanuelle Santelli

34. Ces parcours sont tout particulièrement analysés au cours de mon doctorat, *Des cheminements sociaux...*, op. cit., alors qu'ils ne sont pas directement l'objet de cet article et qu'à ce titre ils restent peu développés.

35. Cf. *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 10/11, printemps 1981, p. 17.

> **Emmanuelle Santelli**, sociologue, participe aux recherches du groupe Trajectoires, à Lyon. Elle vient de soutenir une thèse de doctorat de sociologie et sciences sociales, sous la direction du professeur Y. Grafmeyer, 1997, Lyon II : Des cheminements sociaux aux constructions de trajectoires professionnelles. Histoires familiales, relations sociales et mobilités. Des cadres et des entrepreneurs d'origine algérienne. *Les résultats présentés ici sont issus de cette thèse.*

Elle a notamment publié : « La mobilisation des familles algériennes pour l'accession à la propriété. Le rôle décisif des fils », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 59-60, 1993 ; « De l'Algérie à la France, la construction des trajectoires professionnelles des enfants de l'immigration algérienne : transmissions, histoires familiales et mobilité sociale » ; communication à la Table ronde « Lignages, transmissions, mémoire et mobilité sociale à l'époque contemporaine », les 13-14 juin 1997 à Lyon au centre Pierre-Léon (à paraître).